



D.2024.10.16.3.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 16 Octobre 2024

3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITE

3.8 – Partenariat : accompagnement technique de la formation Master 2 Urbanisme et Aménagement parcours Transmob - année universitaire 2024/2025 délivrée par le Département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès : autorisation de signer la convention n° 2024-1043.

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre, dans la salle Garonne, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent			X
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo Collectivités est régulièrement sollicité pour accompagner les pôles universitaires toulousains et leurs projets pédagogiques, à travers différents formats de collaboration (stages, alternance, thèses, expérimentations, études, ateliers, ...). Une délibération cadre du 19 octobre 2016 a été votée pour acter l'accompagnement de Tisséo Collectivités dans son domaine de compétence, à la formation des étudiants.

L'université de Toulouse II Jean Jaurès propose un projet pédagogique relatif au transport public urbain dans le cadre des formations niveau Master et sollicite Tisséo Collectivités afin d'offrir à ses étudiants la possibilité de travailler sur des problématiques d'actualité. Un partenariat a été mis en place depuis 2011 avec le cycle de formation des étudiants du Master 2 Urbanisme Aménagement du département de Géographie et Aménagement.

Trois actions relèvent du partenariat :

- Un accompagnement technique permettant d'appréhender l'organisation, les outils et les programmes des politiques publiques de mobilités. Cela se traduit par une vingtaine d'heures d'intervention des équipes de Tisséo Collectivités dans le cursus des étudiants.
- L'encadrement par Tisséo Collectivités d'un atelier rassemblant les étudiants du master et dont le thème est défini conjointement entre l'université et Tisséo Collectivités.
- L'encadrement d'au moins un stagiaire sur une période de 6 mois.

Au titre du soutien financier au fonctionnement du parcours TRANSMOB du département de Géographie de l'Université Toulouse II Jean-Jaurès, Tisséo Collectivités apportera un financement à hauteur de 5 000 euros net.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ladite convention de partenariat avec l'Université Toulouse II Jean-Jaurès.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat n°2024-1043 entre Tisséo Collectivités et l'Université Toulouse II Jean-Jaurès et **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense de 5 000 euros net sera inscrite au budget primitif 2025.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES